



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Internet

Question écrite n° 43645

Texte de la question

M. Jean Tiberi demande à M. le ministre de la culture et de la communication de lui indiquer l'état de la télévision par téléphone dite ADSL offerte aux consommateurs de programmes.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire interroge le ministre de la culture et de la communication sur l'état du marché des offres de bouquets télévisés par ADSL. La forte baisse du prix des abonnements qui résulte d'une vive concurrence entre les opérateurs et l'augmentation des débits constatée depuis deux ans sur le marché de l'accès à l'internet grâce à la technologie ADSL ont permis aux opérateurs et fournisseurs de services internet d'élargir leurs offres, notamment en proposant la diffusion de bouquets de programmes de télévision, parfois en collaboration avec les distributeurs de services audiovisuels par satellite. Il existe, à ce jour, trois offres de télévision sur ADSL en France, qui se placent dans des perspectives commerciales différentes. L'opérateur Free a été le premier, dès l'année 2003, à proposer une offre intégrant, outre l'accès internet à haut débit, la téléphonie sur internet et la télévision sur ADSL pour un abonnement mensuel forfaitaire de 29,99 euros par mois. Le bouquet de programmes initialement proposé par Free appelé Freebox TV comprend des chaînes nationales, régionales, thématiques et étrangères. En outre, Free propose depuis le mois de novembre 2004, en option, les bouquets de programmes Canal+ numérique et CanalSat DSL. L'offre de Free n'est disponible que sur les zones dégroupées par l'opérateur, à savoir en région Île-de-France et dans une vingtaine des plus grandes agglomérations. Free compterait à ce jour environ 300 000 clients. France Télécom propose, depuis le premier semestre 2004, une offre d'accès à la télévision par ADSL baptisée « Ma Ligne TV », et vendue indépendamment de l'offre internet haut débit. « Ma Ligne TV » peut être associée, selon le choix du client, aux bouquets TPS L, TPS Star Premium, CanalSat DSL ou Canal + numérique. Ces offres sont proposées sur Paris et sa première couronne, dans le département des Yvelines, ainsi que sur une vingtaine d'autres agglomérations en France. L'opérateur Neuf Télécom a débuté, au mois d'octobre 2004 la commercialisation de son offre et propose au démarrage les bouquets de Canal +, CanalSat DSL et de TPS, en complément des accès internet. En outre, Neuf Télécom propose l'intégration dans ses décodeurs ADSL de la réception des chaînes de la télévision numérique de terre. À la fin de l'année 2004, les offres de bouquets de TPS télévisés par ADSL compteraient 53 000 abonnés, et celles de Canal+, démarrées six mois plus tard, un peu plus de 21 000 abonnés.

Données clés

Auteur : [M. Jean Tiberi](#)

Circonscription : Paris (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43645

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 juillet 2004, page 5230

Réponse publiée le : 28 juin 2005, page 6447